

Vers un chantier d'envergure



De gauche à droite: Marc Spitzli, SIG, Julien Burnens, municipal, président du COFIL, José Basset, Vento Ludens, Jérôme Harmel, municipal, membre du COFIL
(Photo Ali-Georges Maire)

C'est avec une belle unanimité, moins une abstention, que l'assemblée du Conseil communal de Bavois, réuni mardi 25 février, a voté en faveur d'un très lourd budget de Fr. 1 862 000.—. Ce crédit est destiné aux aménagements routiers, à la mise en séparatif des eaux usées et à divers équipements sur le secteur de la route de Chavornay, à la hauteur du carrefour route d'Orny, route d'Oulens. La commission chargée d'analyser le projet a émis plusieurs recommandations dont la principale vise à une limitation de la vitesse sur cet axe, charge à la Municipalité de négocier la proposition avec les autorités cantonales.

Plan Directeur Régional

A son tour Bavois adhère au PDR, le débat a donné l'occasion à Jean-Michel Viquerat de se lancer dans un plaidoyer en faveur de la création d'une zone industrielle génératrice d'emplois.

Le point sur le projet des éoliennes

Avant la séance tout public du 10 mars prochain à 17 h. à la grande salle, c'est en primeur que les conseillers ont eu l'occasion de découvrir les dernières évolutions du projet d'implantation de 5 éoliennes sur les hauts du village. Marc Spitzli des Services Industriels de Genève et José Basset de l'entreprise Vento Ludens, principaux actionnaires de BavoisEole SA, ont essentiellement rappelé que si les éoliennes d'aujourd'hui sont de grande envergure c'est qu'ainsi elles bénéficient d'un meilleur rendement. Selon les estimations en cours les 5 éoliennes permettront d'alimenter 6000 foyers. Pour obtenir un rendement identique il serait nécessaire de couvrir 23 terrains de foot de panneaux photovoltaïques. Situées en pleine zone agricole, après leurs 25 ans de fonction, les éoliennes seront totalement démontées, socles en béton compris. Cerise sur le gâteau, sur la durée des 25 ans, c'est un montant d'environ 9 millions de francs qui devrait tomber dans l'escarcelle communale.